

ENSEIGNANT NIVEAU IV
MONITEUR FEDERAL 2^{EME} DEGRE
FORMATEUR/ TRAINEUR ISO 24802-2 / CMAS***

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au MF2 ne pourront être prises en compte par le jury que si elles sont dûment mentionnées dans le LIVRET DE FORMATION MF2.

L'ouverture officielle d'un livret de formation nécessite une déclaration d'entrée en formation auprès du Centre Fédéral effectuée par le tuteur du candidat et le président du club (cf. Livret).

I – DEFINITION DU NIVEAU

Moniteur expérimenté, avec un profil de formateur de cadres, capable de :

- Organiser et diriger des stages de formation d'un groupe de plongeur de différents niveaux en milieu naturel.
- Enseigner les savoir-faire pratiques et les connaissances théoriques nécessaires à la formation des plongeurs.
- Encadrer et former les plongeurs dans la zone de 40 à 60m.
- Planifier, organiser et encadrer la formation des futurs enseignants (Initiateur, Aspirants, MF1 et MF2).
- Organiser et participer aux jurys d'encadrants au niveau local et à des jurys fédéraux.
- Impulser, coordonner et mettre en œuvre une dynamique associative autour des activités subaquatiques.

II - CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN STAGE FEDERAL FINAL

- Être âgé de 20 ans au minimum.
- Être licencié à la FSGT.
- Être titulaire du brevet de Moniteur Fédéral 1er degré FSGT ou équivalent depuis 2 ans minimum au 1er jour du stage final.
- Être titulaire du brevet moniteur Nitrox FSGT
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté conjointement par le Président du club et un Moniteur Fédéral 2ème degré FSGT.
- Être titulaire d'un permis mer.
- Être titulaire du Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) ou d'un brevet équivalent.
- Être titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou brevets équivalents.
- Présenter une attestation de participation à un stage préliminaire MF2 sans avis défavorable. La déclaration d'entrée en formation doit être signée par le président du club et le tuteur (MF2 FSGT) avant le stage préliminaire.
- Avoir réalisé un stage en situation de moniteur 2ème degré dans une structure FSGT. Ce stage doit être le support de l'épreuve n°11 du cursus MF2.
- Être titulaire d'un Livret de formation complet en cours de validité. L'inscription au stage final ne peut avoir lieu que dans une période de 24 mois après la date d'entrée en formation (1 prorogation de 6 mois est possible par dérogation de la Commission Formation).
- Présenter au 1^{er} jour du stage fédéral une attestation d'aptitude aux épreuves rappelées en fin de document et figurant dans le livret de formation du stagiaire. La validité de cette attestation d'aptitude est de 9 mois.

III - CONDITIONS DE VALIDATION

La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de stages fédéraux.

La validation de chaque épreuve nécessite une note supérieure ou égale à la note minimale indiquée. Cette note est la moyenne des notes obtenues lors du stage. Concernant le module technique et physique, si le jury permet au candidat une épreuve de rattrapage, la note finale attribuée pour cette épreuve sera 10/20 au maximum.

La moyenne générale du stage est la moyenne des notes obtenues aux épreuves sans coefficient.

La validation du brevet nécessite une moyenne générale supérieure ou égale à 10.

IV - DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné par le centre fédéral au vu de l'attestation de réussite et relevé de notes (cf. livret de formation MF2) remplis par les membres du jury lors du stage final.

MODULE TECHNIQUE ET PHYSIQUE

Capacités physiques et techniques exigées pour la certification

1) Réaliser un 1 500m PMT.

Fait / Non Fait

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Condition physique et gestion de l'effort.
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	- Cette épreuve de nage en surface est « faite » ou « non faite » mais le jury devra toutefois apprécier et prendre en compte les conditions dans lesquelles elle est réalisée.
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation</u> - Cette épreuve doit être réalisée <u>en moins de 33 minutes pour les hommes et en moins de 34 minutes 30 secondes pour les femmes.</u> - Equipement : ▪ un vêtement isothermique avec cagoule et un lestage annulant sa flottabilité, si la température de l'eau est inférieure à 18° C. ▪ maillot de bain autorisé si la température de l'eau est égale ou supérieure à 18° C.

2) Sauvetage mannequin en plongée libre

Fait / Non Fait

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Gérer une situation d'accident survenue à un plongeur. - Aptitudes physiques et gestion de l'effort
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	- Gestion de l'effort et condition physique - Efficacité de la propulsion et d'une technique d'immersion
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Effectuer 200m en PMT, aller chercher un mannequin immergé sur un fond de 10m et le tracter, voies respiratoires hors de l'eau, sur une distance de 100m. - Vêtement isothermique obligatoire si température de l'eau est inférieure à 18° C. - Mannequin normalisé (<i>adulte, poids apparent 1,5 kg</i>). - <u>La sortie du mannequin doit se faire en moins de 5 minutes et la durée totale de l'épreuve doit être inférieure à 8 minutes.</u> - La prise du mannequin doit être adaptée au sauvetage d'une personne réelle. - Lors du remorquage les voies aériennes ne doivent pas être immergées plus de 20 secondes au total.

3) Descendre en apnée à 15m

Fait / Non Fait

<u>Capacité(s) recherchée(s)</u>	- Maîtrise de l'apnée.
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	- Efficacité de l'immersion - Efficacité du palmage et hydrodynamisme - Sérénité et aisance dans l'évolution - Lucidité lors de l'émersion
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Sur-lestage et hyperventilation préalable sont proscrits - En PMT, descendre à une profondeur de 15m et se stabiliser, après le signe de l'examineur remonter en effectuant un tour d'horizon à 3m. A la sortie le tuba ne doit pas être en bouche, le candidat doit faire le signe OK et annoncer son nom à haute voix. - Vêtement isothermique obligatoire si température de l'eau est inférieur à 20° C

4) Réaliser une démonstration de remontée gilet 35m à vitesse contrôlée et remorquer l'assisté jusqu'à un point donné.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Maîtrise et efficacité d'une technique d'assistance appropriée à une situation donnée - Gestion de l'effort (minimalisation) - Aptitude à la démonstration.
<u>But(s)/ ou Thèmes d'évaluation</u>	- Intervention non précipitée mais rapide et sans prise de profondeur sur signe « ça ne va pas » - Le moteur de la remontée doit être le gilet et l'utilisation des palmes doit être limitée et ponctuelle - Communication claire et rassurante (victime et autre(s) équipier(s)) - Maîtrise de la vitesse de remontée (gestion des volumes d'air) - Arrêt stabilisé entre 3 et 5m, tour d'horizon set approche sécuritaire de la surface - Aisance physique dans le remorquage (pas d'essoufflement)
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Prérequis</u> - Aptitude physique (tractage) - Réflexe expiratoire et gestion sécuritaire de la vitesse de remontée
	<u>Conditions de réalisation</u> - Dans la zone des 35m, départ en pleine eau (stabilisé) - Les conditions de réalisation sont définies par le jury avant la plongée et peuvent être évolutives. - Après s'être signalé en surface, remorquer l'assisté durant 1 min maximum (à l'appréciation du jury) et le déséquiper.

5) Descendre , se stabiliser et répondre à un test de lucidité à 50m

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Maîtrise de la ventilation à la descente - Maîtrise de la vitesse de descente et des barotraumatismes liés - Être capable de descendre, en palanquée, le plus directement possible (et non le plus rapidement) sur un point donné - Maîtrise de la stabilité - Sérénité et lucidité dans la zone des 50m
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	- Gestion de la vitesse - Rectitude et verticalité de la descente - Equilibre du corps (pas de vrilles incontrôlées) - Cohésion de la palanquée - Stabilisation durant quelques cycles ventilatoires et vidage de masque (variation maximale tolérée de +/- 2 m en référence à l'ordinateur du candidat) - Réponse cohérente au test
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation</u> - Le test de lucidité peut être réalisé sur la base de ce qui est proposé dans le certificat de spécialité PA60. - En situation réelle et sous le contrôle direct d'au moins un MF2 licencié FSGT avec numéro définitif et membre du jury - Cette épreuve et la suivante peuvent-être organisées lors de la même immersion

6) Assister un plongeur en difficulté à 50m et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Gestion d'une situation nécessitant un retour surface avec prise en charge d'un co-équipier incapable de réagir (malaise, narcose, ...)
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	- Intervention non précipitée mais rapide et sans prise de profondeur - Le moteur de la remontée doit être le gilet et l'utilisation des palmes doit être limitée et ponctuelle - Prise en charge adaptée du plongeur en difficulté - Communication rassurante du co-équipier et des autres membres de la palanquée - Maîtrise de la vitesse de remontée (décroissante) - La remontée est évolutive tout en restant réaliste - Gestion du retour bateau : stabilisation, parachute et paliers - Une redescende de moins de 2 m durant la remontée, l'arrêt au 1^{er} palier et, au moment de la sortie, le parachute est toléré.
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation</u> - Départ stabilisé en pleine eau dans la zone des 50 m sur un fond légèrement supérieur. - La remontée s'effectue de 50m jusqu'à la zone du 1^{er} palier - A partir de cette zone, le jury met fin à la situation d'assistance (signe fin d'exercice) et le candidat gère la fin de la plongée (sortie parachute, prise en compte des paramètres de décompression du jury, sortie surface, retour bateau) - En situation réelle et sous le contrôle direct d'au moins un MF2 licencié FSGT avec numéro définitif et membre du jury - Cette épreuve et la précédente peuvent-être organisées lors de la même immersion.

7) Organiser et conduire un acte d'enseignement à 50m

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	Pédagogie Spécifique - conduire des séances de pédagogie pratique au 1^{er} degré en référence aux cursus fédéraux PA60 et MF2, - établir une progression pédagogique pour chaque savoir-faire pratique, - évaluer et réguler son action et mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées au public en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche), - évaluer et certifier des plongeurs PA 60 et MF2 (attestation d'aptitudes),
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	Briefing - prise de contact rassurante, présentation de la séance et questionnaire sécuritaire (prérequis et prévention de risques) - Planification (paramètres prévus, pression de remontée ou de retour, consignes de sécurité ...), - explication des critères de réussite (ou d'évaluation) En immersion - Position et animation de la palanquée dans le respect de l'environnement - Communication claire et démonstration à bon escient - Anticipation des incidents et réactions adaptées à toutes situations préjudiciables à la sécurité de la palanquée. - Maîtrise du niveau d'immersion, de l'orientation et gestion du courant - conditions de réalisation de l'atelier (adaptation aux OP, aux lieux et sécurité) - Adaptabilité en cas d'imprévu afin de garantir la sécurité - Gérer sa stabilisation et celle de son élève - Respecter le déroulement prévu de la séance - Maîtrise de la vitesse de remontée, des procédures de désaturation et de l'approche sécuritaire de la surface de la palanquée - Maîtrise de la cohésion de la palanquée au(x) palier(s). - Utilisation du parachute de palier - Respect des consignes du Directeur de Plongée et des éléments de la planification Débriefing - analyse pertinente de l'activité de l'élève - conseils et corrections - relationnel (agréable et encourageant) - éventuellement utilisation des documents de suivi pédagogique
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation</u> - En situation réelle et sous le contrôle direct d'au moins un MF2 licencié FSGT avec numéro définitif et membre du jury - Le sujet à traiter par le candidat est tiré au sort parmi ceux proposés par le jury. - Le Candidat dispose de 15 min pour préparer sa séance, - La durée de la plongée (entre le moment de l'immersion et la fin de l'acte d'enseignement) ne doit pas excéder 10 min - Le briefing et le débriefing ne doivent pas excéder 15 min chacun

MODULE DIRECTION DE STAGE

Savoir-faire exigés pour la certification

8) Concevoir le planning du déroulement du stage.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Programmer complètement un stage de plusieurs jours avec des stagiaires de différents niveaux - Répondre aux exigences sécuritaires et aux logiques du Manuel du Moniteur et de la Charte des stages dans l'enchaînement des différentes séquences
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	Appropriation de la grille (en annexe de la Charte) et prévoir les temps de : - -équipe pédagogique : harmonisation (programmation + critères d'évaluation par épreuve) / bilans pédagogiques quotidiens / entretiens individuels mi-stages / délibérations et résultats - la veille, préparation organisation des plongées (briefing moniteur et Direction de Plongée) - avant chaque plongée, briefing péda (aux stagiaires MF1) et DP (à tous les stagiaires) - différentes épreuves pratiques avec cascade de briefing et de débriefing - cours de révision à la théorie / examens des différents niveaux et correction - épreuves d'entretien MF1 et MF2 (voire mémoire)
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - La programmation de l'ensemble des temps du stage doit être retranscrite sous un format synoptique (tableau préconisé) - Le planning doit être transmis au jury en amont du stage selon le délai prévu par le dossier d'inscription - La programmation finale reste à la discrétion du jury - L'organisation logistique (restauration, hébergement, bateau ...) doit être prise en compte dans la programmation mais ne doit pas être traitée par le candidat

9) Coordonner le déroulement du stage

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Harmoniser une équipe de formateurs sur des modalités d'organisation des épreuves et des critères d'évaluation. - Organiser et coordonner le suivi pédagogique des candidats (de niveau inférieur) - Etablir un contexte relationnel et une dynamique de groupe propices au bon fonctionnement du stage et s'organiser pour rester disponible et accessible
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	- Sensibilisation aux différentes possibilités d'organisation et d'aménagement du site afin d'optimiser la pédagogie et la sécurité des plongées de formation - Supervision de la mise en œuvre de l'organisation de la plongée (briefings, organisation bateau et immersion) et mobilisation des moyens nécessaires - Supervision de l'organisation de la journée et respect du planning lorsque le candidat est Directeur de Stage - Attribution et supervision des rôles de chacun (DP, moniteurs et matelots), régulation si nécessaire en respectant les principes de la cascade - Sensibilisation à l'enseignement des bonnes pratiques de préservation de l'environnement
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - En situation réelle et toujours en lien avec le jury. - Pendant les mises en situation de Directeur de stage et notamment : a) en début de stage pour présenter le planning, les principes de la cascade, les modalités des épreuves et leurs critères d'évaluation b) lorsque nécessaire, accompagnement, régulation et recadrage durant le stage c) lors des bilans pédagogiques quotidiens (Le relevé de notes officiel est sous la responsabilité du jury. d) en binôme avec un DP (stagiaire MF1) : ▪ La veille, préparation de l'organisation et des contenus pédagogiques des plongées (en présence d'un des membres du jury) ▪ Le jour J supervision de la mise en œuvre

MODULE PEDAGOGIE 2^{EME} DEGRE

Savoir-faire exigés pour la certification

10) Former à la pédagogie de la pratique : Montrer ses capacités de formateur à l'égard d'élèves enseignant devant réaliser un enseignement pratique.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Enseigner la pédagogie des savoir-faire pratiques de chaque qualification « plongeur » du Manuel du moniteur
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	Briefing - Prise de contact - Présentation de la séance + planification + consignes de sécurité de la plongée et de préservation de l'environnement - Explication des exercices (conditions de réalisation et critères de réussite) Immersion - Position et animation dans le respect de l'environnement - Sécurité et respect des consignes du DP - Eléments pédagogiques (communication, démonstration et choix des zones d'exercice) Débriefing - Analyse pertinente de la prestation de l'élève et en rapport avec les critères annoncés - Conseils, corrections et axes de progression - relationnel et encouragement
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Cette capacité s'évalue lors des épreuves pratiques des stagiaires « plongeur ». Les stagiaires MF2 devront accompagner et réguler les stagiaires MF1 du briefing au débriefing de leur(s) élève(s).

11) Former à la pédagogie de la théorie : Montrer ses capacités de formateur à l'égard d'élèves enseignant réalisant un enseignement théorique.

Note minimale : 08/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Enseigner la pédagogie des savoir théoriques de chaque qualification « plongeur » du Manuel du moniteur
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	- Cadrage pertinent du périmètre des cours selon la qualification (connaissances et volumes horaires) - Maîtrise des contenus du programme - Adaptation et justification des fondements théoriques à la pratique de l'activité - Maîtrise des techniques d'animation et des logiques pédagogiques d'un cours en salle
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Cette capacité s'évalue lors des épreuves de pédagogie de la théorie des stagiaires MF1. Les stagiaires MF2 devront : a) accompagner les stagiaires MF1 dans leurs préparations de cours b) les débriefer

A noter :

En cas d'échec sur une session, le candidat pourra conserver son livret de Formation. Les séances de préparation ultérieures au stage fédéral au cours duquel le candidat a échoué devront être clairement identifiables sur le Livret

12) Concevoir un cycle de formation : présenter un rapport de stage où le candidat a été mis en « responsabilité » dans une formation d'enseignant.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	I- Démontrer sa capacité à mettre en œuvre un cycle complet d'une formation « Plongeur » en référence au Manuel du moniteur (1^{er} degré) II- Au travers d'une expérience en club, démontrer sa capacité à former des enseignants et à se positionner comme un 2^{ème} degré FSGT
<u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	Plan détaillé du rapport de stage : 0- Présentation du contexte de la formation (le(s) club(s), dates et lieux des formations, conditions matérielles, présentation des cascades (nombre et profils des élèves plongeurs, des élèves enseignants et des formateurs) I- Conception de la formation plongeur (1^{er} degré) - programmation des séances pratiques : séance/ séance avec les savoir-faire abordés. Le candidat devra justifier de sa progression pédagogique en expliquant : a) choix de l'ordre dans lequel sont abordés les savoir-faire au fur et à mesure des séances b) la décomposition pédagogique de chaque savoir-faire du cursus (description des ateliers) - programmation des séances théoriques : séance/ séance avec les thèmes abordés II- Enseignement de pédagogie de la plongée (2^{ème} degré) - séances dédiées aux stagiaires enseignant : pédagogie générale et appliquée (présentation d'outils), techniques d'animation - explication de l'approche pédagogique du candidat voire réflexion sur la pédagogie au 2nd degré - Comparaison des 2 approches pour un même niveau de plongeur chaque fois que possible
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - La présentation du rapport s'effectue sur une durée de <u>15 minutes</u> sans intervention du jury - Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury de <u>20 minutes</u> - Le jury pourra extrapoler le cadre du rapport et questionner sur les principes pédagogiques de base concernant des activités ou des publics particuliers (enfants)

13) Exposer les principes de la pédagogie : A partir d'un thème pédagogique donné, expliquer aux stagiaires en préliminaire MF2 une démarche d'enseignement.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Former à la pédagogie appliquée en proposant au futur moniteur, un/des outils transversaux, permettant l'initiation ou le perfectionnement, dans l'acquisition d'une compétence ou d'un savoir faire de plongeur.
<u>Critères de réussite</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	Démontrer ses capacités à expliquer comment traiter un sujet : a) au 1^{er} degré: - évaluer le niveau des élèves (acquis et prérequis) - déterminer une progression pédagogique sur une et plusieurs séances (objectifs) - aménager une situation pédagogique en immersion avec prise en compte de la sécurité (organisation matérielle) - réaliser un briefing et un débriefing (fixer des critères de réussites et évaluation) b) Puis au 2^{ème} degré
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Exposé de 15 minutes pour chacune des parties de l'exposé (1^{er} puis 2^{ème} degré) face aux stagiaires MF2 en préliminaire et à des membres du jury - Suite à l'exposé, entretien de 15 minutes en appui sur les questions des stagiaires et du jury - A partir de thèmes proposés par le jury, le thème pédagogique est tiré au sort 30 minutes avant le début de l'épreuve

14) Organiser un examen : Montrer ses capacités à concevoir, organiser et conduire des séances d'évaluation certificative, en pratique et en théorie.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Organiser des séances de certification dans le cadre de formation d'encadrant en conformité avec le Manuel du moniteur
<u>But(s) / Objectifs Pédagogiques ou Thèmes d'évaluation</u>	- Appliquer les principes de l'évaluation continue (l'examen n'est pas sanction mais finalise une formation) - Maîtrise et respect des épreuves du manuel du moniteur - Proposer des organisations ou régulations pour mettre les candidats en situation de réussite sans déroger au cadre de l'épreuve
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Avant le stage, le candidat MF2 devra proposer des sujets d'examen « théorie » avec la correction et le système de notation. Ces sujets concerneront les qualifications : GP, Initiateur et MF1 - Il devra également proposer des critères d'évaluation et de réalisation pour les épreuves pratiques des stagiaires PA40, Guide de palanquée et MF1 - Le candidat MF2 participe à l'ensemble des évaluations des épreuves des candidats de niveau inférieur,

MODULE CONNAISSANCES D'APPUI

Connaissances exigées pour la certification

15) Démontrer, lors d'un entretien avec le jury sa connaissance du milieu associatif, de la FSGT et des institutions ainsi que son implication dans le cadre d'une structure FSGT

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	A- Justifier d'une implication en tant que cadre dans une structure FSGT B- Maîtrise du Manuel du moniteur dans sa globalité, connaissance du fonctionnement institutionnel de la plongée et particulièrement de la CFA
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	A1- Participer à la vie institutionnelle d'une structure (club, CFA, Comité départemental, Commission...) A2- Contribuer à l'organisation des activités dans le respect des valeurs de la FSGT A3- Manager des projets de développement ou de stage B1- Savoir promouvoir la filière des qualifications FSGT, les différents cursus de la plongée FSGT et leurs spécificités (Manuel du moniteur) B2- Connaître l'organigramme des Domaines de la FSGT et l'organisation de la CFA plongée B3- Citer les différents acteurs français et institutions qui œuvrent dans la plongée loisir et leurs actions. B4- Citer des acteurs internationaux dans le domaine de la plongée loisir
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - L'entretien se déroule avec au moins 2 membres du jury - La durée de l'entretien est de 20 minutes et devra permettre d'aborder les 2 parties de façon équilibrée. - L'entretien peut être réalisé après celui de l'épreuve 12 - Pour la partie A-, le questionnement peut s'effectuer en appui sur l'analyse de l'activité de MF2 dans l'annexe du Livret de formation

16) Démontrer sa maîtrise des connaissances d'appui nécessaires au moniteur fédéral 2^{ème} degré sur les fondements théoriques des activités subaquatiques et les notions élémentaires de préparation physique.

Note minimale : 10/20

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	A- Maîtrise affirmée des connaissances théoriques nécessaires à la réalisation d'un cours ou pour conseiller des plongeurs voire des enseignants B- Connaissance des principes élémentaires de la préparation physique
<u>Critères de réussite ou Thèmes d'évaluation</u>	A1- Maîtriser la notion de responsabilité et le contenu du Code du Sport sur l'activité plongée A2- Maîtriser la physiologie et de la physiopathologie du plongeur A3- Expliquer les fondements des procédures de désaturation A4- Expliquer le fonctionnement de matériels de plongée B1- Citer les fondements physiologiques d'un échauffement en APS B2- Expliquer la notion de filière énergétique et leurs principes élémentaires d'entraînement
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Conditions de réalisation :</u> - Par écrit ou oral sur une durée de 2h30 maximum ventilée comme suit : A1/A2/A3/A4/(B1+B2) 30 min maximum chaque thème

APTITUDES PREALABLES A LA CANDIDATURE AU STAGE FINAL

*Détail des aptitudes obligatoires que le candidat doit présenter à l'entrée du stage final
(validité : 9 mois)*

Ces aptitudes préalables doivent être attestées par un MF2 titulaire d'une licence FSGT en cours de validité.

- A1) Réaliser un 1 500m PMT (cf. épreuve 1)
- A2) Sauvetage mannequin en plongée libre (cf. épreuve 2)
- A3) Enseignement et technique 50 m (cf. épreuves 6 et 7)
- A4) Réaliser une démonstration de remontée gilet 35m à vitesse contrôlée et remorquer l'assisté jusqu'à un point donné (cf. épreuve 4)

MODULARITE

L'acquisition des épreuves (et donc du niveau) peut se faire de façon modulaire : si l'ensemble des épreuves ne permet pas au candidat de valider le niveau visé, il pourra bénéficier de ces épreuves lors d'un nouveau stage (il pourra ne pas les « repasser » et conserver les notes acquises lors du stage précédent).

Sont modulaires, dans le cadre de réalisation d'un **stage intermédiaire ou final** les épreuves 1, 2, 3, 4, 5, 6 et l'ensemble du module Connaissances d'Appui 15 et 16 (validité : 18 mois).